

Lancement en grandes pompes du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur !

Deux premières réunions publiques ont eu lieu à Carros et à Vence pour lancer une consultation des citoyens des Alpes maritimes et plus particulièrement les habitants des villes du moyen pays concernées par la création de ce Parc Naturel Régional (PNR).

Ce PNR a pour objectif de préserver la nature, l'extension urbaine, maîtriser un développement économique qui serait durable dans le haut moyen pays depuis Séranon, St Auban jusqu'à Carros, Bonson, limité au sud par les villes au bas de montagne comme Vence, St Jeannet, Gattières, Grasse, Bar sur Loup.... en s'appuyant sur une Charte. Cette dernière serait la colonne vertébrale de configuration de ce Parc (Charte de préfiguration du PNR).

(voir plan <http://ensembleplaineduvar.free.fr/downloads/PNR001.pdf>)

Comment être contre ?

Mais aussi comment ne pas considérer que cela va être à terme une des rares contrées qui resterait préservée face à l'OIN, face à cette métropole de Nice que E. Balladur nous annonce aux applaudissements de C.Estrosi qui ne voit, dans la plaine du Var, qu'une ECONOMIQUE Vallée en concurrence avec d'autres métropoles Européennes et surtout méditerranéennes.

Pour vendre tout cela, on parle d'ECO-vallée. On y rajoute une touche de Parc Naturel pour faire équilibre et hop, le tour est joué !

On vend cela avec la logique de l'équilibrage espérant faire respirer l'air pollué des villes du bord de mer par l'air purifié dans les végétations du Parc Naturel environnant....

Et là, on met en œuvre une démocratie en bonne et due forme: sorte d'Etat Généraux, avec réunions publiques en divers villes concernées importantes (Carros, Vence, Grasse,...), avec débat, comptes rendus, articles de support de la presse "indépendante" locale.

Et là aussi, on trouve qu'une Charte de préfiguration du PNR, ça fait bien dans le tas !

Si, comme disent les élus, de gauche comme de droite, des menaces importantes sur ces territoires fragiles sont réelles, c'est plus qu'une Charte, qui n'a aucune valeur juridique, qu'il faut !!!

C'est la mise en place d'un parc avec des statuts forts, sans doute moins contraignants que ceux du Mercantour, avec les moyens associés.

On voit bien que dans les réunions publiques du PNR, que les sujets comme l'OIN, la Métropole Niçoise et sa Porte de France ne sont pas abordés car considérés comme hors sujet.

Alors qu'il est évident que c'est faux ! Tout est lié, rien n'est politiquement neutre.

Prenons un peu de recul ...

Ce PNR est lancé juste après la mise en place de l'EPA (Etablissement Public d'Aménagement) de l'OIN. C'est à dire quasiment de façon concomitante...

Puis le rapport de la commission Balladur annonce le bouleversement des régions et départements aux profits de Territoires et de quelques Métropoles dont Nice, juste après (2 mois !) que la Canca soit passée



EDITORIAL

mars 2009

en Communauté Urbaine. Le passage en CU a été fait au pas de charge sous le couvert d'un avantage financier avec des élus qui ont été mis au pied du mur pouvant difficilement s'y opposer, voire s'abstenir. On aurait préparé à ce "Nice Métropole", en délit d'initié, on ne s'y serait pas pris autrement !

Les citoyens des Alpes Maritimes sont abasourdis ! A aucun moment il n'y a eu débat; à aucun moment leur avis a été demandé, sollicité.

Dans le cadre juridique d'un OIN, le débat démocratique n'existe pas. Il faudra l'imposer extérieurement. Dans le cadre de la CU de Nice, après les municipales, on a bien vu comment on a tout fait pour éviter ce débat, sachant fort bien que si les citoyens avaient été directement consultés, une majorité se serait opposée à l'intégration à cette Communauté Urbaine.

Vous ne trouvez pas que dans ce contexte, le PNR tombe à pic ?

Ce PNR est indispensable et il faut le promouvoir, militer pour que son statut, ses moyens soient à la hauteur de ses objectifs.

Mais il ne faut pas qu'il devienne un os à ronger, une diversion qui affaiblirait les oppositions à l'OIN et autres projets métropolitains. Cet os pourrait être utilisé politiquement en créant des méandres pour freiner ou accélérer certaines étapes en fonction des évènements.

Il faut continuer à être vigilant et à bien cibler où placer son énergie.

Philippe LE BOULANGER
Secrétaire de PDCPV